



ASSOCIATION SAINTAISE DES CHEMINS DE SAINT JACQUES DE LA CHARENTE-MARITIME



Poudrière Saint Luc – BROUAGE

**Si vous souhaitez la proposer dans votre ville ou village.....
voici les conditions du prêt :**

- ☐ **Disposition particulière : le prêt est réalisé à titre gracieux**
- ☐ **Conservation : le bénéficiaire du prêt s'engage à ce que l'œuvre soit exposée au public dans des conditions de conservation satisfaisantes. Il avertira le prêteur de toute dégradation de l'état de l'œuvre.**
- ☐ **Transport et manutention : l'exposition est montée et démontée par nos soins. L'emprunteur veillera à conserver les moyens d'emballage de l'exposition ou à les remplacer afin que les manutentions soient assurées dans de bonnes conditions.**

La responsable « Expo » à contacter est :

Danièle Lebourg tél 06 77 86 42 40 e-mail : dlebourg53@gmail.com

(mise à jour août 2026)